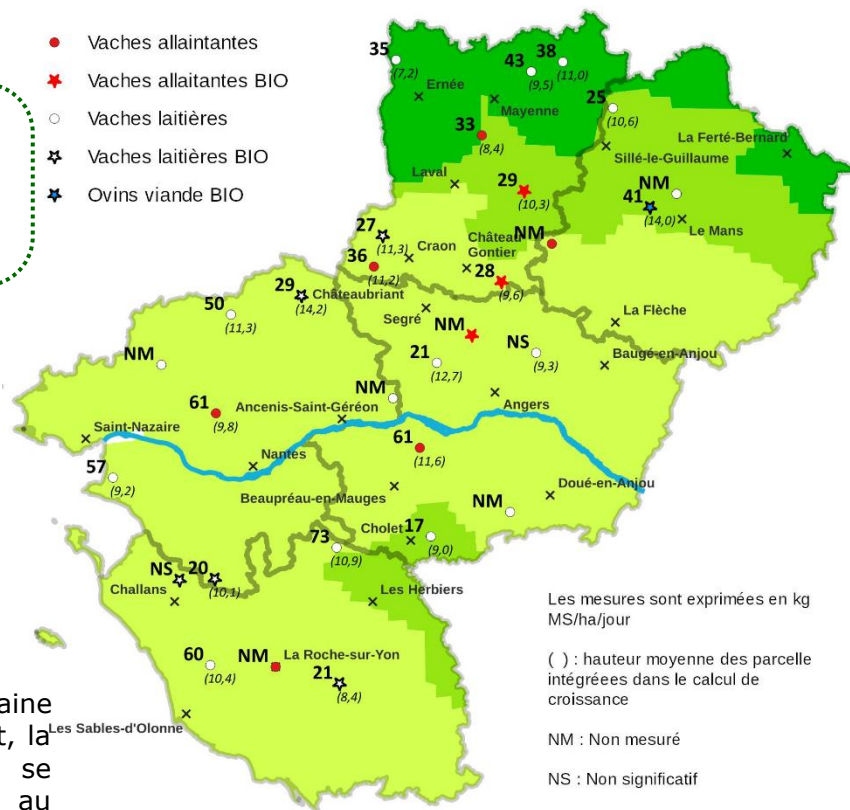


## L'été revient...

- Adapter le pâturage aux besoins des animaux
- Être patient sur la repousse après fauche
- (A)ménager les prairies et les animaux

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 19 au 26/05	Hauteur moyenne (cm)
<b>Zone Nord</b>	39	9,2
<b>Zone Intermédiaire</b>	29	11,0
<b>Zone Sud</b>	<b>Nord Loire</b>	36
	<b>Sud Loire</b>	49
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>38</b>	<b>10,5</b>

Avec 38kgMS/ha/jour de croissance la semaine dernière, et des conditions météo se stabilisant, la chute des niveaux de croissance semble se confirmer. Dès lors, quelques adaptations au pâturage sont à l'ordre du jour.



## Adapter le pâturage aux besoins des animaux

Avec ces conditions quasi estivales, l'herbe offerte au pâturage aujourd'hui est plus ou moins dure et de qualité variable, selon qu'elle ait été bien valorisée ou non auparavant.

Ainsi, c'est le moment de faire le tour des prairies destinées à une valorisation au pâturage, afin de bien faire correspondre la quantité et la qualité de l'herbe offerte, aux besoins des animaux.

Pour les animaux aux besoins modestes (génisses, vaches gestantes, ...), réservez en priorité les prairies ayant tendance à « se durcir » sur pied. N'hésitez pas pour ces lots-là à augmenter la sévérité du pâturage (au fil), afin de bien consommer l'herbe plus dure en même temps que la repousse. Si besoin, continuez à avoir recours au topping sur ces surfaces-là.

Croissance (kgMS/ha/j)	ares disponibles/UGB							
	15	20	25	30	35	40	50	60
30	5	6	8	9	11	12	15	18
35	5	7	9	11	12	14	17,5	21
40	6	8	10	12	14	16	20	24
45	7	9	11	14	16	18	22,5	27
50	8	10	13	15	18	20	25	30
55	8	11	14	17	19	22	27,5	33

Quantité d'herbe offerte en kg MS/UGB/j

Pour les animaux en production, et a plus forts besoins, réservez en priorité, soit les parcelles tardives dont les épis ont été correctement gérés lors des tours précédents, soit les parcelles ayant déjà été valorisées par une fauche précoce (ou un cycle de topping), et dont les repousses sont plus tendres et de plus grande valeur. Afin de ne pas trop pénaliser la bonne santé et la productivité des prairies et des animaux, il serait sans doute préférable d'affourager de nouveau à l'auge (ou de renforcer la part distribuée), si l'offre en herbe de qualité est

limitante en ce moment. A défaut, le pâturage d'herbe dure déconcentre la ration par le fait que la valeur de l'herbe est faible et que son ingestion est limitée.

Sachez qu'au vue des pousses mesurées actuellement (voir le tableau ci-dessus), la contribution de la pousse de l'herbe reste modeste, à moins d'offrir une grande surface.

## Être patient sur la repousse après fauche

Les conditions de ces derniers jours ont permis de réaliser de belles récoltes de foin. Ainsi, une belle repousse s'observe déjà dans les parcelles ayant bénéficié de quelques jours de repousse. Cependant, soyez patients avant d'envisager un retour au pâturage de ces surfaces. En effet, un retour trop précoce du pâturage (avant le stade 3 feuilles, ou en dessous de 12 cm herbomètre), serait fortement pénalisant à la bonne tenue de la prairie durant l'été, voire même à sa capacité de production cet automne.

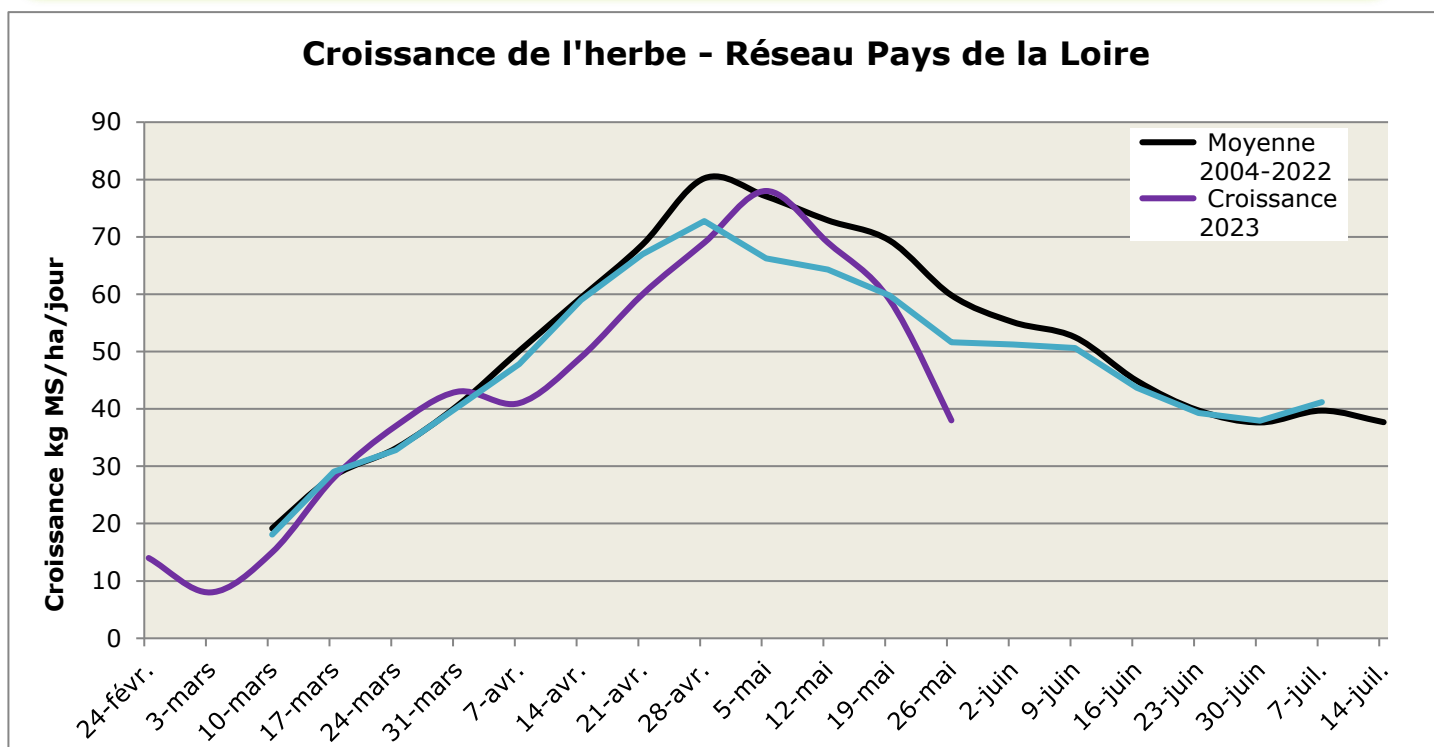
## (A)ménager les prairies et les animaux

Les conditions météo du moment, et de ces prochains jours sont propices à un affaiblissement général des troupeaux pâturant en journée, mais aussi des prairies, par un retour des chaleurs et un maintien du sec.

Ainsi, pensez dès à présent à réserver les parcelles ombragées et bien alimentées en eau de boisson au pâturage en journée, et les parcelles plus exposées au pâturage de nuit. A défaut de parcelles ombragées, optez pour un pâturage exclusif de nuit, et affouragez à l'aube en journée.

Nous remarquons ces derniers jours que les parcelles protégées par des bois et/ou des haies sont plus robustes dans ces conditions, ainsi, à plus long terme, pensez aussi à étudier la possibilité de planter des haies en vue d'assurer une protection contre ce genre de conditions.

### Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)